

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 192 | Date 19-25 février, 2024

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 138 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

22 février : La police turque a arrêté mercredi 67 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen, un groupe confessionnel accusé par le gouvernement d'"activités terroristes".

PRIVATION ARBITRAIRE DE LA VIE

23 février : À la suite d'un récent glissement de terrain dans la mine d'or de Çöpler, dans la province d'Erzincan, à l'est de la Turquie, des rapports ont révélé que des représentants du gouvernement et de l'entreprise avaient ignoré plusieurs avertissements concernant une catastrophe potentielle, ce qui a conduit à un événement tragique au cours duquel neuf travailleurs ont été piégés sous des débris toxiques.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

22 février : Les étudiants de l'Université d'Istanbul, qui devaient tenir un forum le 22 février 2024 pour protester contre la décision d'ouvrir le campus de l'Université d'Istanbul aux visiteurs, ont été empêchés d'entrer sur le campus par la police.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

19 février : Une avocate turque, Feyza Altun, a été arrêtée pour avoir insulté la charia, la loi religieuse qui fait partie de la tradition islamique, sur le média social X.

19 février : Au moins 9 articles de presse sur Levent Uysal, député MHP de Mersin, propriétaire de l'Université Nişantaşı et fondateur de la Fondation pour l'éducation Nişantaşı (NEV), ont été bloqués et supprimés par le 5e tribunal pénal d'Istanbul pour violation des droits de la personne.

20 février : 143 reportages et messages sur les médias sociaux concernant le député du Parti du mouvement nationaliste (MHP) de Mersin sur <https://www.birgun.net>, <https://www.cumhuriyet.com.tr> et <https://halktv.com.tr> ont été interdits d'accès par le tribunal pénal n° 5 d'Istanbul le 19 février 2024, au motif de violation des

droits de la personne, et il a été décidé de supprimer le contenu.

20 février : Au moins 3 reportages sur la plainte de l'Association du Barreau de Diyarbakır auprès du Conseil des juges et procureurs (HSK) contre Gülsüm Akkoyun, le juge qui a acquitté les officiers de police accusés en relation avec l'attentat à la bombe d'ISIS sur la place İstasyon le 5 juin 2015, ont été interdits d'accès par le 2e Tribunal pénal de Sakarya au motif de violation des droits de la personne.

20 février : La Direction des affaires religieuses de Turquie (Diyanet) a réaffecté et temporairement interrompu toute possibilité de promotion ou d'augmentation de salaire pour un imam, Yusuf Kılıç, pour avoir refusé d'amener sa congrégation au rassemblement électoral du président Recep Tayyip Erdoğan en avril de l'année dernière.

21 février : Ahmed Katie, un militant syrien des droits de l'homme porté disparu en novembre après avoir critiqué ouvertement l'aggravation du traitement des réfugiés par la Turquie, figure parmi les personnes arrêtées par les autorités turques, accusées d'espionnage pour le compte des services de renseignement français.

22 février : Le concert de Metin et Kemal Kahraman prévu par Eğitim-Sen à Bingöl pour le 21 février, Journée mondiale de la langue maternelle, a été interdit par le gouverneur et la police.

22 février : Le Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTÜK), le régulateur turc de la diffusion et du streaming, a imposé plus de 9 amendes administratives et des arrêts temporaires de diffusion à un certain nombre de chaînes de télévision en raison de leur contenu.

22 février : Un procureur turc a requis jusqu'à 10 ans et demi de prison pour Hayko Bağdat, un journaliste turco-arménien basé en Allemagne, accusé d'avoir insulté le président Recep Tayyip Erdoğan.

24 février : L'autorité turque des télécommunications (BTK) a décidé d'interdire Twitch, l'une des plateformes de diffusion en direct les plus populaires du pays, et Kick, suite à une notification de la direction générale de la loterie nationale (Milli Piyango).

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

22 février : Les décisions de la plus haute juridiction turque sont systématiquement ignorées par la Cour suprême d'appel et, de plus en plus, par les tribunaux locaux, ce qui aggrave la crise judiciaire en Turquie.

22 février : Un ancien juge qui avait été démis de ses fonctions après avoir déposé un recours contre la nomination du président Recep Tayyip Erdoğan en tant que candidat à l'élection présidentielle de l'année dernière n'a pas réussi à envoyer sa requête à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) dans les délais impartis, en raison d'une perte de courrier.

23 février : La Cour constitutionnelle de Turquie a refusé de rendre une troisième décision dans l'affaire d'un homme politique d'opposition emprisonné, Can Atalay, qui a été déchu de son statut de parlementaire le mois dernier, étant donné que ses deux décisions précédentes selon lesquelles ses droits avaient été violés n'ont pas été respectées par les juridictions inférieures.

MINORITÉ KURDE

19 février : Les panneaux d'affichage préparés par le Parti de l'égalité et de la démocratie des peuples (DEM) et le Parti des régions démocratiques (DBP) pour le 21 février, Journée mondiale de la langue maternelle et les élections locales, avec le slogan "Dem dema zimanê Kurdî ye" ont été empêchés par le syndic d'être accrochés sur les panneaux d'affichage.

22 février : Un tribunal du sud-est de la Turquie a annoncé son verdict dans le procès de 15 politiciens kurdes locaux accusés de terrorisme, prononçant des peines totalisant près de 104 ans de prison.

AUTRES MINORITÉS

22 février : Le gouvernement turc soumet les groupes indépendants à des restrictions croissantes, y compris des tactiques de diffamation, un harcèlement administratif et la menace de poursuites pénales.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

23 février : Veli Gündüz Şahin, candidat à la mairie d'un district d'Ankara, issu du Parti républicain du peuple

(CHP), principal parti d'opposition, s'est attiré des critiques pour les remarques discriminatoires qu'il a faites sur les enfants réfugiés lors de sa campagne pour les élections locales de mars.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

22 février : Un enfant nommé S.T. (17, M) a été soumis à la violence physique de la police dans le district Seydişehir de Konya le 20 février 2024, au motif qu'il n'a pas obéi à l'avertissement d'arrêt alors qu'il conduisait la voiture de son père.

22 février : Les vêtements envoyés à un prisonnier nommé Fikret Erden dans la prison fermée de haute sécurité de type F de Kırıkkale ont été livrés après 3 mois et la nourriture donnée aux prisonniers était insuffisante.

22 février : Un prisonnier nommé Fikret Erden n'a pas reçu ses médicaments dans la prison de haute sécurité de type F de Kırıkkale.

RÉPRESSION TRANSNATIONALE

22 février : Les autorités turques ont continué à organiser l'enlèvement et la restitution à la Turquie d'individus ayant des liens présumés avec le mouvement Gülen, a déclaré Human Rights Watch dans un récent rapport.